Image not found or type unknown

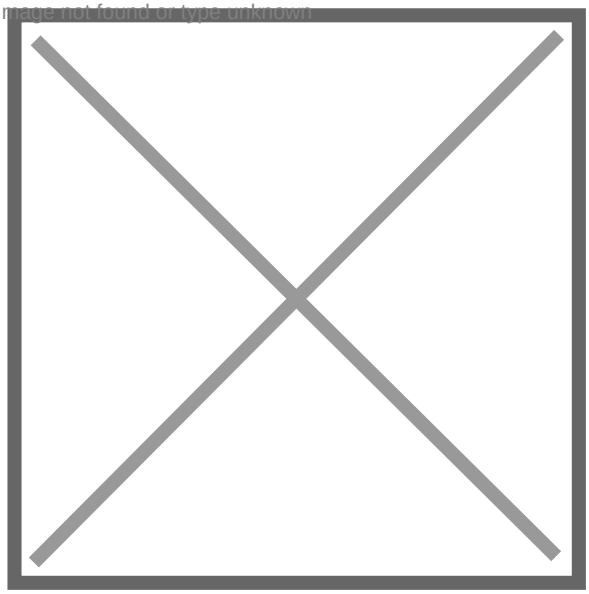

Saisie de meubles par un huissier

Par **lodiedu12**, le **31/03/2013** à **14:16**

Bonjour,

Mes parents ont reçu une lettre d'un huissier de justice "commandement aux fins de saisie vente". J'aimerai savoir comment ça ce passe après? Vu qu'on ne pourra pas payé ce que l'on nous réclame. Dans combien de temps va t-il passer pour saisir les meubles?

Merci par avance

Par **FRANCK34**, le **31/03/2013** à **17:59**

Il viendra sans prévenir mais très peu d'huissier saisissent les meubles invendables en salle des ventes

Il vaut mieux les mettre ailleurs tout au moins ceux qui sont saisissables

[barre][/barre]pour tout savoir sur les procédures d'exécution

http://www.fbls.net/procedure-d-execution.htm

Par **amajuris**, le **31/03/2013** à **18:00**

bjr

les huissiers disposent d'autres types de saisie dans leur arsenal.
cdt

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés